

LE VICAIRE GÉNÉRAL
DER GENERALVIKAR



ÉVÊCHÉ
DE
SION

BISCHÖFLICHES
ORDINARIAT
SITTEN

Rue de la Tour 12
Case Postale 2124, 1950 Sion 2
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18
Portable 078 842 69 93
py.maillard@cath-vs.org

A tous les agents pastoraux
du diocèse de Sion
(partie francophone)
et du territoire abbatial de Saint-Maurice
(prêtres, diacres et laïcs)

Sion, le 4 octobre 2021

Session pastorale 2022 – du 16 au 18 mars à l’Hôtellerie franciscaine (St-Maurice)

Chers amis,

Comme vous le savez, notre prochaine Session pastorale se tiendra **du 16 au 18 mars 2022 à l’Hôtellerie franciscaine (St-Maurice)**. Après l’annulation en 2021 en raison de la pandémie, nous sommes heureux de pouvoir planifier une nouvelle Session, qui se déroulera selon les normes sanitaires en vigueur.

Après les sessions à orientation très pastorale des parcours Talenthéo au Bouveret (« Des pasteurs selon mon cœur ») en 2015, 2016 et 2017, puis la journée sur les orientations catéchétiques en 2018, la session « par ateliers » avec le cours de prévention des abus ESPAS en 2019 et la session spirituelle en 2020 (retraite au Foyer de Charité des Dents-du-Midi à Bex), notre évêque Mgr Jean-Marie Lovey a souhaité donner cette année une visée de formation plus philosophique et théologique à cette session 2022, dont **le sujet portera sur les grandes questions éthiques de notre temps et qui sera animée par le Professeur François-Xavier Putallaz**, philosophe bien connu dans notre diocèse et que nous remercions vivement pour sa disponibilité à traiter de ce thème :

Début et fin de vie – Enjeux éthiques

Présentation par François-Xavier Putallaz

Chacun est confronté à des situations de fin de vie, et les débats de société se multiplient, souvent chaotiques, sur l’acharnement thérapeutique ou l’aide au suicide ; en Valais, le Grand Conseil planche sur la question. A l’autre bout, les procréations médicalement assistées offrent des techniques nouvelles répondant aux demandes de nombreux couples. Les conférences (apports suivis d’échanges) ont un double objectif : 1° expliciter de façon claire les fondements de toutes thèses en faveur de l’euthanasie ou de l’utilisation des embryons humains ; 2° donner des repères éthiques, transmis par notre tradition, pour éclairer des situations concrètes nouvelles. Par-delà des questions sur le début et fin de vie, cette « boîte à outils » servira dans toute situation où doit se prendre une décision. N’est-ce pas une mission de l’Eglise d’éclairer les consciences ?

1. Programme de la session

Mercredi 16 mars :

08h30 Accueil, café, installation
09h00 Conférence 1 (avec pause)
11h30 Office du Milieu du jour
12h00 Dîner
15h00 Conférence 2 (avec pause)
18h00 Messe et vêpres à l'Abbaye
19h00 Souper
20h00 Soirée récréative

Jeudi 17 mars :

08h00 Déjeuner
08h30 Laudes
09h00 Conférence 3 (avec pause)
11h30 Office du Milieu du jour
12h00 Dîner
15h00 Conférence 4 (avec pause)
18h00 Messe et vêpres à l'Abbaye
19h00 Souper
20h00 Soirée récréative, concours de dégustation

Vendredi 18 mars :

08h00 Déjeuner
08h30 Laudes
09h00 Conférence 5 (avec pause)
11h30 Office du Milieu du jour
12h00 Dîner
14h00 Entretiens d'évaluation : présentation du projet par Philippe Genoud
16h00 Fin

2. Logement et inscriptions

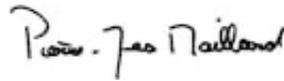
Les capacités de logement à l'Hôtellerie franciscaine sont particulièrement grandes, et c'est l'argument qui a motivé notre choix pour ce lieu. Nous souhaitons en effet profiter de cette session pastorale comme d'un temps de « mise au vert » qui donne à tous les agents pastoraux l'occasion d'une rencontre fraternelle et d'une communion ecclésiale dans un cadre favorable et spacieux. Nous comptons donc sur l'inscription de tous (rappelons que la formation continue fait partie du cahier des charges de tout agent pastoral, que les coûts peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'employeur, et que cette session constitue une priorité diocésaine), et nous souhaitons que chacun participe à l'entier de la session, y compris les soirées et les célébrations liturgiques.

3. Prix, délai d'inscription et remarques :

- Le délai d'inscription est fixé 31 janvier 2022.
- Le prix forfaitaire est fixé à 300.- par personne, tout compris (logement, pension, frais de la session), à régler à l'arrivée, et à 200.- pour ceux qui ne logent pas sur place.
- Les prêtres sont invités à prendre aube et étole.
- Les offices liturgiques sont animés par la CODILI.
- Les gâteaux pour les pauses sont les bienvenus.

A la grande joie de vous revoir le 16 mars pour cette session et d'en confier déjà les fruits au Maître de la Moisson, bien fraternellement,

Au nom de la Commission diocésaine de formation continue



Pierre-Yves Maillard
Vicaire général

Inscription à la session pastorale 2022

Nom : _____

Prénom : _____

Domicile : _____

1. Logement (entourez ce qui convient, soit sur la ligne 1.1 soit sur la ligne 1.2) :

1.1 Je souhaite un logement à l'Hôtellerie franciscaine	OUI
--	------------

- Je souhaite loger en chambre individuelle :

OUI

NON

(entourer ce qui convient)

- Si nécessaire, j'accepte de loger dans une chambre double :

OUI

NON

Dans ce cas, je souhaite loger avec (*facultatif*) : _____

1.2 Je m'occupe de mon logement par mes propres moyens	OUI
---	------------

2. Régime alimentaire :

- Je dois suivre un régime alimentaire :

OUI

NON

Si OUI, merci de spécifier : _____

Bulletin à renvoyer jusqu'au 31 janvier à la Chancellerie épiscopale
Rue de la Tour 12, Case postale 2124, 1950 Sion 2
Tel : 027 329 18 18, Fax : 027 329 18 36, Email : chancellerie@cath-vs.org